



OGDEN

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG  
**Municipalité d'Ogden**

---

**AVIS PUBLIC**  
**concernant le rôle d'évaluation**  
**foncière de la Municipalité d'Ogden**

---

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité d'Ogden, sera, en 2025, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau situé au 70 chemin Ogden à Ogden, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

M.R.C. Memphrémagog  
455, rue MacDonald, bureau 200  
Magog, (Québec) J1X 1M2

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 11-97 de la M.R.C. Memphrémagog et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné le 7 octobre 2024,

---

Vickie Comeau  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je soussignée, Vickie Comeau, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Ogden, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes et en affichant une copie aux deux endroits d'affichage désignés de la Municipalité le 7 octobre 2024 entre 8h et 20h.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 7<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2024.

---

Vickie Comeau